Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Octobre 2026 : le taux de chômage diminue à 4,8 %

Le taux de chômage dans le canton de Vaud recule de 0,1 point pour s'établir à 4,8 % à la fin du mois d'octobre 2026. Il demeure inchangé au niveau national et romand.

Le canton de Vaud compte, à fin octobre, 20'744 chômeurs et chômeuses [(1)], soit 250 personnes de moins par rapport à la fin du mois de septembre 2026 (-1,2 %). L'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi [(2)] se fixe à 31'460 personnes (-0,1 %). Il y a un an, au mois d'octobre 2025, le taux de chômage se situait à 4,5 %.

Au cours du mois d'octobre 2026, les ORP vaudois ont inscrit 3646 nouvelles personnes et annulé 3661 dossiers. Les entreprises ont annoncé 2430 places de travail vacantes auprès des ORP vaudois, en baisse de 16,0 % par rapport à septembre 2026.

Pour le mois sous revue, la majorité des catégories de personnes au chômage voient leurs effectifs rester stable ou diminuer. Les améliorations mensuelles les plus marquées concernent les personnes inscrites depuis moins de douze mois (-222), les personnes sans formation professionnelle (-147) ainsi que celles au bénéfice d'une formation de degré tertiaire (-73). Les classes d'âge les plus concernées par une baisse du chômage sont les jeunes de moins de 20 ans (-164) et les personnes de 50 à 59 ans (-77).

Sur le plan régional, les districts du Jura-Nord vaudois (4,3 %), de Lausanne (6,1 %) et de l'Ouest lausannois (6,1 %) conservent des taux de chômage inchangés, tandis que le district de la Riviera-Pays-d'Enhaut (5,4 %) voit son taux progresser de 0,1 point. Tous les autres districts connaissent, à l'inverse, une baisse de leur taux. Avec 0,2 point de moins, le district d'Aigle (5,5 %) présente le plus fort repli de taux.

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'établit à 2436, en hausse de 5 personnes en un mois (+0,2 %).

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

[1] Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d’un placement.

[2] Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Au sujet du calcul du taux de chômage dans le canton de Vaud

Comme indiqué par le SECO, le canton de Vaud est l’un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits. S’il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 4,4 %.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 05 novembre 2026

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail, francoise.favre(at)vd.ch, 021 316 61 01